

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°2023-12-352

19 décembre 2023

Validation du calendrier et du programme de travail des commissions Audit et Finances, Recommandations et Evaluation de France compétences pour l'année 2024

Le Conseil d'administration de France compétences,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 6123-5 et R. 6123-8,

Vu la délibération n° 2019-02-005 du 14 février 2019 portant adoption du règlement intérieur du Conseil d'administration et règlements intérieurs des commissions spécialisées créées (recommandations, évaluation et audit et finance) de France compétences,

Vu la délibération n° 2020-10-140 du Conseil d'administration du 15 octobre 2020 portant modification du règlement intérieur du Conseil d'administration de France compétences,

Vu les règlements intérieurs des commissions spécialisées créées (recommandations, évaluation et audit et finance) de France compétences, notamment leur article 4,

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration de France compétences, notamment son article 6,

Vu la Proposition de la commission Audit et finances du 16 novembre 2023,

Vu la Proposition de la Commission Recommandations du 5 décembre 2023

Vu la Proposition de la commission Evaluation du 7 décembre 2023,

Après en avoir délibéré le 19 décembre 2023,

Décide

Article 1

Les programmes de travail et les calendriers proposés par les commissions Audit et finances, Recommandations et Evaluation de France compétences pour l'année 2024 sont approuvés.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Article 2

La présente délibération sera publiée sur le site internet de France compétences.

Fait à Courbevoie

Le 19 décembre 2023

Pierre DEHEUNYNCK
Président du Conseil d'administration

- Annexe 1 : calendrier et programme de travail 2024 de la commission Audit et finances
- Annexe 2 : calendrier et programme de travail 2024 de la commission Recommandations
- Annexe 3 : calendrier et programme de travail 2024 de la commission Evaluation

Annexe 1 : Proposition de la commission Audit et finances relative au calendrier et programme de travail 2024, soumis à la validation du Conseil d'administration

COMMISSION AUDIT ET FINANCES PROJET DE CALENDRIER ET PROGRAMME DE TRAVAIL 2024 SOUMIS A LA VALIDATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

16 novembre 2023

Après examen, la commission Audit et finances du 16 novembre 2023 a arrêté ses projets de calendrier et programme de travail pour l'année 2024.

Conformément au règlement intérieur de la commission, ce document est soumis pour validation au Conseil d'Administration de France compétences du 19 décembre 2023.

Fait à Courbevoie
Le 16 novembre 2023

Madame Marie-Dominique AESCHLIMANN et
Monsieur David MARGUERITTE
Co-Présidents de la commission Audit et finances

Programme de travail et calendrier 2024

Commission Audit et finances

I. RAPPEL DES MISSIONS DE LA COMMISSION AUDIT ET FINANCES

a) Les missions récurrentes de la Commission sont les suivantes :

- **La répartition des flux financiers** : La commission analyse les différentes projections de répartition des fonds perçus ;
- **Le budget initial d'intervention et de fonctionnement / investissement de l'établissement et les budgets rectificatifs** : La commission analyse, au regard des missions fixées par la loi et des objectifs fixés dans la Convention d'objectifs et de performance, la cohérence et l'objectivité du budget initial proposé. Elle assure également le suivi de l'exécution de celui-ci jusqu'à la présentation du budget réalisé de l'année. Dans le cadre de la clôture des comptes annuels, la commission examine le niveau de réalisation du budget initial ;
- **L'affectation des excédents constatés auprès des OPCO et des AT Pro** : la commission analyse les différentes options d'affectation des excédents financiers qui sont versés à France compétences au plus tard le 30 avril N+1 au titre de l'exercice N ;
- **Le bilan annuel, le compte de résultat, et les décisions relatives à la fixation, à l'affectation des résultats de l'exercice et à la constitution de réserves et la certification légale des comptes** : La commission arrête les comptes de l'établissement et prépare, en s'appuyant sur le rapport du CAC et sur le rapport de contrôle interne, les éléments permettant l'approbation des comptes annuels par le Conseil d'administration ;
- **L'examen de la politique de contrôle et d'audit interne de France compétences** : La commission s'attachera à suivre l'exécution chaque année du plan pluriannuel de contrôle interne.

b) S'y ajoutent des missions plus ponctuelles, en cas de besoin

- **Information sur le plan pluriannuel des achats**, les marchés et les autres contrats ;
- **La conclusion d'emprunts**, dont le terme ne peut être supérieur à douze mois, au-delà du seuil défini par le règlement du Conseil d'administration ;
- **Tout dysfonctionnement (OPCO, AT Pro, etc.)** sera présenté à la commission au regard du calendrier, sauf cas d'urgence pour lequel le Président de la commission, le Directeur général ou le Président du Conseil d'administration pourront compléter ce calendrier ;
- **Autres sujets à la demande du Conseil d'administration** ou à l'initiative du Président de la commission.

II. PROPOSITION DE CALENDRIER 2024 DE LA COMMISSION AUDIT ET FINANCES

a) Une commission à l'issue du 1^{er} trimestre 2024 (courant avril 2024)

- Point d'étape sur l'exécution définitive 2023 et les premiers éléments 2024, au regard des sous-jacents du budget initial ;
- Suivi de trésorerie ;
- Information sur l'exécution et la mise à jour du plan d'action achats pluriannuel de France compétences
- Autres points, selon besoin de préparation en amont du CA de juin 2024.

b) Une commission en amont du Conseil d'administration de juin 2024 (dans la première quinzaine de juin 2024)

- Arrêté des comptes de l'établissement au titre de l'année 2023 : le bilan annuel, le compte de résultat, et les décisions relatives à la fixation, à l'affectation des résultats de l'exercice 2023 et à la constitution de réserves, et la certification légale des comptes ;
- Suivi de l'exécution du budget de l'année 2024 ;
- Suivi de trésorerie ;
- Point d'étape sur les missions d'audit interne et d'appui au déploiement du contrôle interne de France Compétences.

c) Une commission ou si besoin deux, en amont du Conseil d'administration de novembre 2024 qui statuera sur le budget d'intervention et de fonctionnement de France compétences au titre de 2025

- Le suivi de l'exécution du budget de l'année 2024 ;
- Le suivi de trésorerie ;
- La répartition des flux financiers pour l'année 2025 ;
- L'examen du budget initial d'intervention et de fonctionnement de l'établissement pour 2025, en lien avec les travaux sur les répartitions des flux financiers 2024 (L. 6123-19 - délibération du CA avant le 30 novembre) ;
- Point d'étape sur les missions d'audit interne et d'appui au déploiement du contrôle interne de France Compétences.
- Les besoins plus ponctuels mentionnés supra pourront le cas échéant, être traités lors de ces rendez-vous réguliers ou à l'occasion d'une réunion supplémentaire de la commission, selon le caractère d'urgence.

Annexe 2 : Proposition de la commission Recommandations relative au calendrier et programme de travail 2024, soumis à la validation du Conseil d'administration

COMMISSION RECOMMANDATIONS PROJET DE CALENDRIER ET PROGRAMME DE TRAVAIL 2024 SOU MIS A LA VALIDATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5 décembre 2023

Après examen, la commission Recommandations du 5 décembre 2023 a arrêté ses projets de calendrier et programme de travail pour l'année 2024.

Conformément au règlement intérieur de la commission, ce document est soumis pour validation au Conseil d'Administration de France compétences du 19 décembre 2023.

Fait à Courbevoie
Le 5 décembre 2023

Monsieur Max ROCHE
Président de la commission Recommandations

Programme de travail et calendrier 2024

Commission Recommandations

La commission recommandations réunie le 5 décembre 2023 propose d'arrêter les priorités suivantes pour le programme de travail 2024 :

- Approfondissement des observations issues de la comptabilité analytique 2022 puis 2023 et issues des indicateurs apprentissage des régions
- Procédure relative aux recommandations des niveaux de prise en charge (NPEC) des contrats d'apprentissage pour les nouvelles certifications (procédure dite complémentaire)
- Travaux relatifs aux recommandations en matière de prise en charge des contrats d'apprentissage et de qualité des formations en apprentissage
- (Eventuellement) recommandations relatives aux transitions professionnelles

Pour le premier semestre, selon le calendrier prévisionnel suivant :

Séance de la commission du 23 janvier 2024 :

- Information sur la procédure complémentaire (NPEC)
- Compléments d'analyse des remontées analytiques 2023 des OFA au titre de 2022
- Travaux relatifs aux recommandations apprentissage et NPEC et à la qualité

Séance de la commission 19 mars 2024 :

- Information sur la campagne de remontées OFA 2024 au titre de 2023
- Compléments d'analyse des remontées analytiques 2023 des OFA au titre de 2022
- Principes méthodologiques pour la procédure complémentaire (NPEC)
- Travaux relatifs aux recommandations apprentissage et NPEC et à la qualité

Séance de la commission 7 mai 2024 :

- Recommandations relatives à la procédure complémentaire (NPEC)
- Compléments d'analyse des remontées analytiques 2023 des OFA au titre de 2022
- Travaux relatifs aux recommandations apprentissage et NPEC et à la qualité

Séance de la commission 18 juin 2024 :

- Information sur la campagne de remontées OFA 2024 au titre de 2023
- Rendu de l'étude sur les modèles économiques des OFA
- Indicateurs définitifs des régions pour l'apprentissage
- Avenant convention CNFPT et prise en charge des contrats relevant de la territoriale



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Pour le second semestre, selon le calendrier prévisionnel suivant :

Séance de la commission du 24 septembre 2024 :

- Rendu final de la procédure complémentaire
- Reporting des remontées analytiques 2024 des OFA au titre de 2023
- Point d'étape de la reconnaissance des instances de labellisation qualité

Séance de la commission 19 novembre 2024 :

- Premiers éléments d'analyse des remontées analytiques 2024 des OFA au titre de 2023

Les recommandations relatives aux transitions professionnelles pourront faire l'objet d'une séance.

En fonction des sujets d'étude de la commission évaluation, certains résultats pourront faire l'objet de présentations en commission recommandations ou en séance commune.

L'ensemble des dates présentées ici sont positionnées l'après-midi, 14h30-16h30.

Annexe 3 : Proposition de la commission Evaluation relative au calendrier et programme de travail 2024, soumis à la validation du Conseil d'administration

COMMISSION EVALUATION PROJET DE CALENDRIER ET PROGRAMME DE TRAVAIL 2024 SOUMIS A LA VALIDATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

7 décembre 2023

Après examen, la commission Évaluation du 7 décembre 2023 a arrêté ses projets de calendrier et programme d'études et d'évaluation pour l'année 2024.

Le présent document est structuré en deux temps :

1. Un recensement des travaux réalisés en 2023
2. Un recensement des travaux prévus en 2024

Ces travaux sont articulés autour des 4 axes thématiques suivants :

1. Contextes de mobilisation, effets sur les trajectoires (des) et modalités d'accès aux dispositifs de formation et services d'accompagnement
2. Recomposition de l'offre de formation, de certification et d'accompagnement
3. Investissement formation des entreprises, transformation du domaine d'intervention de leurs intermédiaires (OPMQ, OPCO, branches...) et utilité perçue par les entreprises de l'offre de services de ces derniers
4. Soutenabilité économique du système de la formation professionnelle

Conformément au règlement intérieur de la commission, ce document est soumis pour validation au Conseil d'Administration de France compétences du 19 décembre 2023.

Fait à Courbevoie
Le 7 décembre 2023

Séverine GARANDEAU-MARTIN
Présidente de la commission Evaluation

Programme de travail et calendrier 2024

Commission Evaluation

L'activité de la commission, dont le secrétariat est assuré par la Direction de l'Observation et de l'Évaluation de FC, se structure autour de **deux formats de réunion** : les **séances en plénière**, ainsi que des **ateliers de travail**. Ces derniers, centrés sur un chantier circonscrit en cours de réalisation, permettent de décider des réorientations et ajustements qui s'avèrent collectivement pertinents.

La commission poursuit deux ambitions. En premier lieu, dès son installation, elle a choisi d'endosser un **rôle de coordination et d'ensemblier avec ses partenaires (CEREQ, DARES, France Stratégie, DEPP, Pôle Evaluation du PIC, RCO) pour favoriser une dynamique croisée de complémentarité et de fertilités croisées entre l'ensemble des acteurs de l'écosystème évaluatif.**

Cet objectif se matérialise par : la conduite de chantiers partenariaux que la commission souhaite intensifier encore cette année ; l'animation d'échanges réguliers sur les programmes d'études des uns et des autres afin de sécuriser que l'ensemble des objets qui méritent d'être évalués le soient effectivement et d'identifier les éventuels redondances et trous dans la raquette ; l'invitation régulière des autres producteurs d'études à présenter devant la commission des résultats susceptibles d'intéresser les membres de cette dernière.

La commission évaluation vise également à **concevoir, piloter, et mettre en discussion des études à finalité compréhensive et/ou évaluative dans une optique d'aide à la décision. Les résultats de ces études ont vocation à être présentés dans différentes assemblées (CA de France compétences, groupes de travail, séminaires...), publiés dans la ligne éditoriale « Analyser Pour Réguler » et diffusés largement.** Et cela dans l'objectif d'alimenter le débat public, de faciliter l'appropriation des enseignements et leur prise en compte dans la conception des politiques publiques, ainsi que de **nourrir les directions métiers de France compétences.**

Ces travaux, **susceptibles de se traduire par des pistes de recommandations**, se structurent autour de trois axes thématiques auxquels la commission a décidé depuis l'année dernière de rajouter un axe de nature transversale qui recense ceux susceptibles d'éclairer la question de la soutenabilité économique.

Les études initiées par la commission peuvent relever aussi bien d'une logique ex-post afin d'appréhender le niveau d'atteinte des intentions d'une politique, qu'intervenir au cours de son déploiement. Elles cherchent à **accroître notre capacité collective à comprendre les évolutions et anticiper les difficultés afférentes, en accordant une attention privilégiée aux usages de l'offre institutionnelle par les destinataires finaux et les opérateurs « relais » de l'action publique.**

A) Recensement des travaux réalisés en 2023

I – Contextes de mobilisation, effets sur les trajectoires (des) et modalités d'accès aux dispositifs de formation et services d'accompagnement

1. CPF

- **Exploitations des enquêtes CPF en partenariat avec la DARES**

Ce vaste chantier statistique se décomposait en deux volets : un questionnement des entrants en formation centré sur les contextes de mobilisation et objectifs initiaux poursuivis par les utilisateurs du CPF ; une interrogation des sortants de formation visant à révéler les effets de la formation sur les parcours et l'utilité perçue par ses bénéficiaires.

Ces enquêtes ont donné lieu en 2023 à des exploitations statistiques complémentaires sur la mobilisation du CPF en tant qu'outil de reconversion et/ou d'évolution professionnelle (publication prévue pour début 2024).

2. CEP

- **Etude sur les apports et effets (immédiats ou différés) du CEP actifs occupés pour ses bénéficiaires finaux**

Cette étude visait à mettre en exergue la manière dont les usagers convertissent les ressources construites dans le cadre du CEP au service de leur parcours, et à pointer des avantages de ce service qui ne sont pas nécessairement visibles d'emblée. Une synthèse a été rédigée dans la collection « Analyser pour réguler ».

Cette étude a par ailleurs donné lieu à des présentations/mises en discussion de ses résultats et enseignements dans différents espaces : groupe de travail du REC sur les transitions professionnelles ; Séminaire organisé par France Stratégie autour de la publication du rapport sur le défi des transitions ; Atelier en partenariat avec la Direction Territoires et Partenariats de France compétences afin de faire dialoguer les enseignements de cette étude avec l'évaluation des accords-cadres du premier marché actifs occupés ; Réunions de travail avec des opérateurs du CEP actifs occupés pilotés par France compétences ; etc.

II – Recomposition de l'offre de formation, de certification et d'accompagnement

1. Modèles économiques et organisationnels

- **Valorisation des résultats de l'étude « Achat » par le prisme des freins à l'individualisation des parcours de formation**

Cette étude a permis de mettre en exergue le caractère parfois contraignant et limitatif du cadre posé par certains certificateurs ; la capacité à faire limitée des organismes de formation ; ou encore l'effet peu incitatif des pratiques d'achat collectif dans le cadre des marchés publics.

Ses résultats publiés dans la collection « Analyser pour réguler », ont également été présentés et mis en discussion dans différents espaces : Séminaire France Stratégie ; Réunions de travail avec les instances de labellisation ; Groupe de travail Anact-Aract-Conseils régionaux sur l'AFEST.

- **Organisation d'un séminaire de capitalisation avec les principaux producteurs d'études (CEREQ, DARES, DEPP, FS, RCO, Pôle Evaluation PIC, FFFOD) sur les transformations de l'offre de formation.**

L'objectif était de restituer et faire dialoguer les enseignements des études à dominante qualitative conduites par la commission évaluation et ses partenaires, pour se constituer collectivement, d'une part, une vision systémique des transformations de l'offre de formation post-réforme, d'autre part, un corpus d'hypothèses qui sera mobilisable pour enrichir l'analyse des résultats de la vaste enquête statistique ETOF.

- **Appariement des comptabilités analytiques avec la base Inserjeunes, centrée sur les parcours d'insertion des apprentis et des lycéens sous statut scolaire à différents horizons temporels.**

L'objectif de ces travaux exploratoires était de mettre en perspective l'analyse des coûts des comptabilités analytiques, et de leur structuration (coût d'accompagnement, coût pédagogique en particulier), avec la performance de l'apprentissage, elle-même appréhendée à travers deux indicateurs, insertion et poursuite d'étude. Cette analyse a permis d'apporter une donnée supplémentaire dans l'appréhension du ratio coût/qualité. Elle fait l'objet d'une fiche du RUF 2023.

- **Observation des coûts**

Il s'agissait, à travers une étude de nature exploratoire, de comprendre la formation des prix dans le cadre du CPF. De premiers éléments sont présentés dans une fiche du RUF 2023.

2. Modèles pédagogiques

- **Synthèse des travaux sur la digitalisation de la formation**

Il s'agissait de dresser un état des savoirs sur la digitalisation de la formation afin notamment de rendre compte de la diversité des modèles, stratégies et pratiques pédagogiques qui se cachent derrière.

III – L'investissement formation des entreprises, la transformation du domaine d'intervention de leurs intermédiaires (OPMQ, OPCO, branches...), et l'utilité perçue par les entreprises de l'offre de services de ces derniers

1. OPMQ

- **Lancement de la Grande Bibliothèque**

La stratégie de communication autour de cet outil s'est déployée de manière itérative et a progressivement été élargie à l'ensemble de l'écosystème EFOP de sorte à optimiser son usage. Après une première phase de test avec nos partenaires techniques du premier cercle (OPMQ et services observations des OPCO, partenaires sociaux de branches, Carif-Oref, instructeurs de la certification de France compétences, DGEFP...), le lancement officiel est intervenu le 16 février lors d'un webinaire rassemblant plus de 500 participants. Ce moteur de recherche dédié aux travaux des observatoires a fait l'objet d'une amélioration continue tout au long de l'année pour optimiser l'outil, intégrer de nouvelles sources ou prendre en compte les modifications des sources déjà indexées.

Immeuble CANOPY - 6 rue du Général Audran 92400 COURBEVOIE
Tél : 01 81 69 01 40
www.francecompetences.fr

- **Animation des OPMQ**

Il s'agissait de maintenir un format d'animation via la programmation de réunions des réseaux (OPCO/OPMQ "autonomes") sur différents aspects à la fois d'ordre méthodologique (accès et utilisation de la statistique publique...) et thématique (apprentissage, attractivité des métiers, liens entre OPMQ et entreprises...).

- **Organisation d'une manifestation le 6 décembre pour mettre en avant les usages des travaux des OPMQ**

La philosophie de cette journée est venue compléter les précédentes en déplaçant la focale vers les nombreux utilisateurs des travaux d'études des OPMQ et OPCO situés au-delà du premier cercle (branches professionnelles, entreprises et salariés). Son objectif était de mettre en lumière le champ bien plus large des utilisateurs des travaux des observatoires de branches et des services observation des OPCO. En effet, ces travaux d'observation sont utiles à des acteurs nombreux et variés qui par leurs interventions lors de cette journée ont détaillé la façon dont ils les mobilisent et ce que ces derniers leur apportent dans leurs missions respectives, qu'il s'agisse de la conception, de l'évaluation et des recommandations en matière des politiques publiques, de l'accompagnement des transitions professionnelles, de la politique de certification ou de l'offre de formation. En écho, une palette de travaux menés dans un grand nombre de secteurs différents a été présenté par les observatoires.

2. Usages de la formation par les entreprises

- **Exploitation de EFE, en partenariat avec la Dares et le Céreq**

Cette enquête (obligatoire) lancée en 2021 auprès des entreprises permet de se doter d'une capacité de mesure de l'investissement des entreprises en matière de formation. Elle a donné lieu en 2023 à une première publication conjointe France compétences/DARES.

- **Participation au groupe de travail piloté par France Stratégie sur « les organisations du travail et le développement des compétences »**

IV – Soutenabilité économique du système de formation professionnelle

1. Les fondements et objectifs assignés à ce nouvel axe transversal étaient les suivants :

- Repérer dans les chantiers évaluatifs disponibles la manière dont certains apportent des éclairages sur la question de la soutenabilité économique du système de la formation professionnelle
- Éventuellement identifier des angles morts qu'il serait intéressant à mettre en discussion avec les acteurs de l'évaluation et les décideurs publics et paritaires pour arbitrer sur des projets évaluatifs futurs.

2. Travaux conduits en 2023 qui se sont inscrits dans cet axe transversal

- Valorisation du premier RUF et préparation du deuxième
- Bilan du transfert de la collecte, rendu public en mai 2023 et repris dans le RUF 2023
- Suivi des travaux réalisés par l'école d'économie de Paris et pilotés par France Stratégie sur l'évaluation de l'aide à l'embauche des jeunes en apprentissage.

B) Programme prévisionnel 2024

I – Contextes de mobilisation, effets sur les trajectoires (des) et modalités d'accès aux dispositifs de formation et services d'accompagnement

1. Certification

- **Etude sur les usages et effets de la certification pour les bénéficiaires de formations financées dans le cadre du CPF (T1)**

Cette étude, qui associe la Direction Certification, se donne comme ambition de se pencher sur les usages et modes d'appréhension de la certification par les individus ayant suivi une formation certifiante dans le cadre du CPF. Elle questionnera cet objet à différents moments du parcours des personnes interrogées : en amont, quant il s'est agi pour eux de choisir une formation ou passer l'examen en vue d'obtenir la certification ; mais aussi en aval, à travers le regard qu'ils portent sur l'effet de la détention (ou de la non-détention) de la certification sur leur trajectoire professionnelle depuis la fin de leur formation.

2. Dispositifs d'appui aux reconversions/transitions

- **Etude sur le Projet démissionnaire (T3)**

Cette étude s'articulera autour de trois axes thématiques principaux :

- Le contexte du dépôt de candidature (ex : appui du CEP au montage de dossier ? plan B ou substitut au PTP ? à la rupture conventionnelle ? à l'abandon de poste ? ...);
- Les objectifs poursuivis par les candidats (ex : changement de métier ? création d'entreprise ? ...);
- L'impact à court et moyen terme sur les parcours de ceux dont le projet a été jugé "réel et sérieux" par ATPro (ex : versement effectif des indemnités chômage ? évolution et mobilité professionnelle ? ...).
- Cette étude pourra être conduite en partenariat avec l'UNEDIC.

- **Etude sur l'accès au PTP et les critères d'attribution des commissions paritaires (T1)**

Cette étude, qui s'appuiera notamment sur le SI commun des ATPro et l'expertise de la médiatrice, visera, à caractériser le profil de ceux qui accèdent au PTP mais aussi des refusés, afin d'être en capacité de porter un jugement sur, d'une part, le niveau d'hétérogénéité entre

régions ; d'autre part, la conformité entre les recommandations/priorités définies par FC et les critères d'attribution des commissions paritaires.

- **Prolongements des exploitations de l'enquête CPF (T3)**

France compétences cherchera à appréhender plus spécifiquement la place et le rôle des accompagnements préparatoires, à travers différents types de questionnements : est-ce que la désintermédiation du CPF coexiste avec la mobilisation de formes d'accompagnement pour aider au choix de la formation et de l'organisme en particulier ? Quels sont le profil des accompagnants (OF, SPE...) et la nature de ces accompagnements ? Est-ce que ces accompagnements préparatoires ont une incidence sur la nature de la formation achetée dans le cadre du CPF ?

II – Recomposition de l'offre de formation, de certification et d'accompagnement

1. Apprentissage

- **Etude sur les modèles économiques des OFA : évolution des charges, stratégies d'économie d'échelle et utilisation des bénéfices (T2)**

Cette étude se réalisera en partenariat avec la commission recommandation.

- **Exploitations statistiques des comptabilités analytiques (à partir des hypothèses issues de l'étude qualitative) afin de caractériser quantitativement les modèles et stratégies économiques des OFA autour de deux axes : économies d'échelle ; utilisation des bénéfices/investissements (T2)**
- **Finalisation de la recherche sur la qualité de la pédagogie de l'alternance, en particulier du modèle intégratif/des espaces intermédiaires déployés par les OF pour renforcer l'articulation des apprentissages réalisés en centre et dans l'entreprise (T2)**
- **Etude sur la qualité de l'apprentissage à partir d'un regard croisé OFA/Entreprises/Apprenant (T3)**

L'objectif de cette étude est d'explorer sur cette question de la qualité -non pas tant le point de vue institutionnel qui se loge dans plusieurs instruments de régulation (Qualiopi, Charte Qualité dans l'enseignement supérieur, référentiel mobilisé pour assurer le contrôle de la qualité pédagogique pour les diplômes de l'Education Nationale), mais le regard des acteurs de terrain, en croisant celui des OF, des entreprises et des apprenants.

Cette étude pourrait permettre de stabiliser de manière empirique et ascendante une définition partagée des dimensions constitutives de la qualité dans l'apprentissage. Sachant qu'une fois circonscrites, objectivées et caractérisées, ces dimensions pourront être intégrées à des outils de mesure à construire. L'usage de ces critères sera discuté avec la commission Recommandations.

- **Séminaire - « Apprentissage : état des lieux et perspectives » (début avril – Sous réserve de l'agenda social -négociation interprofessionnelle, consultation lancée par la ministre...)**

Ce séminaire s'inscrirait dans le prolongement du rôle de coordination et d'ensemble dont la commission s'est saisie à son installation. Il viserait à restituer et faire dialoguer les principaux

travaux évaluatifs réalisés par France compétences et ses partenaires (DARES, CEREQ...) afin d'objectiver et mettre en perspective les enseignements disponibles sur ce qu'ont produit la réforme de 2018 et les différents plans de relance en matière d'apprentissage.

Ce séminaire, qui part de l'hypothèse que la massification de l'apprentissage a bousculé les équilibres en termes de recours (à), de mise en œuvre et d'impact de l'apprentissage, pourrait se structurer autour de différents axes thématiques : expérience et vécu des apprenants ; profil des apprentis et des entreprises ; stratégies pédagogiques et économiques des OFA ; effets sur les parcours professionnels et de formation des apprentis ; leviers et contours de l'implication des entreprises.

Ce séminaire serait suivi d'une formalisation écrite des résultats et des échanges auxquels il aurait donné lieu.

2. Transformations de l'offre de formation

- **Participation aux exploitations de l'enquête ETOF -Enquête sur les Transformations de l'Offre de Formation (en attente de DARES/CEREQ)**

Plusieurs axes thématiques sont envisagés : nouvelle segmentation de l'offre de formation ; développement de la sous-traitance ; recomposition de la chaîne de valeur au sein des OF marquée par un déplacement de l'animation vers la phase amont relative à l'ingénierie et la conception d'une formation...etc.

3. Transformations de l'offre de certification

- **Participation au groupe de travail du REC -Réseau Emploi Compétence- de France Stratégie sur la lisibilité de l'offre de certification**

4. Accompagnement

- **Etude sur la mobilisation des formules immersives dans le cadre du CEP (T1 2025)**

L'étude sur le CEP conduite en 2023 a souligné que l'introduction de séquences travaillées dans les parcours de construction et de mise en œuvre d'un projet d'évolution professionnelle, présentait des avantages significatifs pour les usagers ; Des bénéfices qu'il conviendrait de caractériser et qualifier plus finement. Elle a aussi pointé qu'au-delà de l'habilitation réglementaire par PE, la mobilisation de ces périodes d'immersion en milieu professionnel supposait de trouver des entreprises d'accueil, d'une part, de faire de l'expérience des bénéficiaires un matériau de travail pour l'accompagnement, d'autre part.

L'étude réalisée en 2024 ira plus loin dans la compréhension des enjeux et mécanismes sur cette question, autant sous l'angle du vécu des accompagnés que des pratiques des accompagnants (les opérateurs de FC bien entendu, mais aussi, conformément à sa mission légale d'évaluation du CEP tous opérateurs, les autres réseaux en charge de délivrer le CEP -PE, APEC, ML, Cap Emploi).

Elle permettra en outre de repérer d'éventuelles pistes d'amélioration relatives à la mobilisation de séquences travaillées dans les politiques d'orientation et d'accompagnement.

III – L’investissement formation des entreprises, la transformation du domaine d’intervention de leurs intermédiaires (OPMQ, OPCO, branches...) et l’utilité perçue par les entreprises de l’offre de services de ces derniers

1. OPCO

- **Etude sur les orientations et logiques d’action des OPCO à l’égard du PDC (T2)**

Plusieurs axes thématiques structureront cette étude qui combinera des exploitations d’EFE avec des investigations qualitatives : stratégies d’approche déployées en direction des TPE ; offre de service (ex : sur mesure/catalogue) ; critères d’arbitrage relatifs au périmètre des formations financées au regard notamment de la diversité des branches couvertes ; points de vue et pratiques des entreprises...

2. OPMQ

- **Mission d’animation des OPMQ**

Il s’agit de conserver une vie de réseau dynamique via des échanges réguliers et la programmation de réunions des réseaux (OPCO/OPMQ "autonomes"). Les échanges d’ordre méthodologique qui concernent l’accès et l’utilisation de la statistique publique et des données disponibles chez France compétences vont se poursuivre. Sur les réunions d’ordre thématique, l’attractivité des métiers et la question des métiers en tension sont des sujets pressentis.

En termes de planning, cette mission se déroulera en continu tout au long de l’année 2024, selon un calendrier à fixer avec les observatoires.

- **Mission de consolidation des travaux des OPMQ**

Cette mission s’articulera autour de deux types de chantier.

Le premier concerne la mise à disposition et l’appui en matière de données statistiques (Identification de potentielles exploitations des données dont dispose France compétences à destination des OPMQ et responsables observation des OPCO sur le champ de l’alternance notamment -DECA, Extrapro...- pour mettre à disposition des Tableaux de bord, organiser des échanges avec les producteurs de données de la statistique publiques -INSEE, DARES...).

Le second prend la forme de l’outil de codification que France compétences a développé. En lien avec la DSI, et sur la base des versions enrichies des outils de codification, il s’agira en 2024 de définir le cadre technique et la faisabilité budgétaire d’un portail permettant aux observatoires de l’utiliser directement et en autonomie.

- **Grande Bibliothèque**

Ce chantier poursuivra plusieurs objectifs.

Il s’agira de garder active la communauté des OPMQ autour de la grande bibliothèque, pour qu’ils en soient les ambassadeurs.

Avec la DSI, c’est l’amélioration continue qui se prolongera pour prendre en compte les évolutions sur les sites des OPMQ et OPCO (évolution, création de sites...) et mettre en place l’organisation et l’équipe requises pour assurer la vie quotidienne de cet outil.

Début 2024, les efforts porteront sur la finalisation et la livraison des nouvelles fonctionnalités de la V2 de la Grande Bibliothèque avec l’accès aux statistiques de l’outil pour les observatoires.

Par ailleurs, avec l'appui de la direction de la communication, seront planifiées des communications tout au long de l'année autour de la Grande Bibliothèque, appuyées entre autres sur les productions réalisées dans le cadre du lancement de la V2 en décembre 2023.

L'un des projets pour la fin 2024 est également d'explorer les possibilités de réaliser des méta-analyses des travaux des OPMQ sur la base de corpus issus de la Grande Bibliothèque pour alimenter les échanges avec les OPMQ, produire des synthèses sur une thématique spécifique...etc.

- **Mission de valorisation des travaux des Observatoires**

Cette mission se matérialisera par deux types de chantiers, l'un en début d'année autour de la valorisation/capitalisation de l'évènement du 06 décembre 2023 et l'autre au second semestre autour de l'organisation d'une nouvelle manifestation, dont le sujet et l'approche restent à définir. Le rôle et la place de l'observation au sein des missions et de l'offre de service des OPMQ pourraient notamment y être abordés.

IV – Soutenabilité économique du système de formation professionnelle

1. Rapport sur l'usage des fonds de la formation professionnelle, l'apprentissage et le conseil en évolution professionnelle (Version améliorée du RUF – 3ème édition) -T4

Seront notamment complétées les données relatives aux formations des personnes en recherche d'emploi :

- Estimation des engagements des Régions pour la formation des personnes en recherche d'emploi – (travaux exploratoires, notamment sur la base d'AGORA)
- Estimation des engagements de PE pour la formation des personnes en recherche d'emploi – (travaux exploratoires, notamment sur la base des données de gestion de PE)
- Estimation du montant des revenus de remplacement (ARE, AREF, R2F, ASS-F, RFPE, RSFP...) perçus par les personnes en recherche d'emploi lorsqu'elles se forment avec le CPF – (travaux exploratoires, notamment sur la base d'AGORA)

2. Mission d'observation des prix et des coûts des formations

- **Capitaliser les enseignements de l'étude exploratoire relative à la fixation des prix des formations selon les canaux de financement, en particulier sous l'angle de la compréhension des stratégies tarifaires des OF (T1)**
- Concernant **l'élaboration d'une méthodologie d'analyse des prix**, il s'agira de procéder à une analyse descriptive de la dispersion des prix facturés par certification selon le canal de financement (Exploitation statistique) ; et de réaliser une étude sur les facteurs explicatifs de la dispersion des prix (coûts de productions différenciés entre OF, stratégies marketing de diversification des offres proposées, approche globale de l'équilibre économique comprenant l'ensemble des ventes réalisées par les OF sur les différents segments de marché de la formation). Pour être menés à bien, ces travaux s'appuieront sur des sources multiples, aujourd'hui à disposition de France compétences (AGORA) ou dont la mise à disposition est actuellement à l'étude (annexes financières de marchés publics, Bilans pédagogiques et financiers, etc...) – T4.

C) Dates prévisionnelles 2024 (plénière ou atelier) :

- 6 mars matin
- 25 avril matin
- 6 juin matin
- 26 septembre matin
- 7 novembre journée
- 5 décembre matin.